

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 107

Artikel: Les proverbes de janvier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249706>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dire les fermières, car c'est à elles qu'incombent les soins des animaux de basse-cour, qui prennent la précaution d'enlever journellement le fumier, de nettoyer de temps à autre les perchoirs, échelles, poudroirs, etc., et de les laver à l'eau.

Pourquoi, peut-on leur demander, ont-elles chaque jour le nettoyage de leur habitation ? Elles savent parfaitement qu'elles ne peuvent se soustraire à ce soin sans risquer de se voir envahir par les maladies qui, dans la majorité des cas, ont leur origine dans la malpropreté.

Le cas n'est-il pas applicable à l'habitation de nos animaux de basse-cour qui, pas plus que nous, ne sont réfractaires aux maladies ?

Un local sain et sec ; des lavages et badigeonnages suivis, surtout pendant la saison estivale, nourriture substantielle et boisson propre, et avec cela on ne verra pas, à certaines époques, nos poulaillers décimés par des affections épidémiques si préjudiciables à la bourse du cultivateur.

Une autre condition à observer, c'est d'éviter l'agglomération des animaux, surtout dans un local trop restreint ou mal aéré. Cette aération est essentielle ; elle doit se faire par un nombre suffisant d'ouvertures, garnies intérieurement d'une grille à mailles fines et qui peuvent être fermées extérieurement par des volets pouvant servir, pour ainsi dire, de paravent contre les ardeurs du soleil.

Suivant l'espace dont on dispose, les animaux seront logés par groupe de dix, quinze, vingt ; de la sorte, ils sont plus isolés, et moins exposés à l'attaque des épidémies.

Quant à l'alimentation, nous avons dit, au début, qu'elle doit être substantielle ; il faut également la varier souvent et exciter l'appétit, de temps à autre, par des friandises : vers, larves, viande. Trois distributions par jour sont préférables à deux. A l'eau de boisson toujours propre et fraîche, on ajoutera quelques pincées de sulfate de fer, un gramme par litre environ, qui agit préventivement par ses propriétés antiseptiques.

Que la fermière observe ces quelques conseils, d'une application si facile et si peu coûteuse, et elle verra toujours la prospérité régner dans sa basse-cour, et les faibles bénéfices qu'elle paraît en retirer devenir grands.

JEAN D'ARAULES.

LES

PROVERBES DE JANVIER

Les cultivateurs, observateurs attentifs des phénomènes de la nature et des coïncidences du temps avec certains mois et certains jours, ont fixé le résultat de leurs observations en des proverbes et dictons qui sont une tradition dans la plupart de nos campagnes. Nous avons cru intéressant d'en rechercher et réunir les principaux, et nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant chaque mois ceux d'actualité. Ils y trouveront matière à comparaisons nombreuses et curieuses. Voici donc ceux de janvier :

D'abord cette recommandation que les intéressés se chargeraient bien de faire sans avoir besoin du proverbe :

Au nouvel an
Etrences aux enfants.

Et même aux grandes personnes, hélas ! Mais heureusement ça ne dure qu'un jour car le lendemain :

A la Saint-Basile
Paysanne file.

Les premiers jours sont pauvres en proverbes et il faut aller jusqu'à l'Épiphanie pour trouver ceux-ci :

Quand les rois sont clairs
Sur les toits vient la chenevière.

Soleil qui luit le jour des Rois
Fait deux hivers pour une fois.

Puisse-t-il donc faire sombre ce jour là, mais il faut une température douce le 9 car :

Le jour Saint-Adrien
Un trop grand froid ne vaut rien.

Ca n'empêche pas, malheureusement qu'il gèle ferme ce jour-là et les suivants. Et cependant :

D'habitude à la Saint-Maur
Moitié de l'hiver est dehors.

Mais, cultivateurs, attention ! Voici des dictons qui intéressent :

S'il pleut à la Saint-Guillaume (16)
Auras du blé plus que du chaume

S'il gèle au jour de Saint-Sulpice (19)
Le printemps sera propice.

S'il neige à la Saint-Sébastien (20)
La mauvaise herbe ne revient.

Janvier et février
Comblent ou vide le grenier.

Notons surtout celui-ci qui n'est pas avare de prédictions :

Si le jour de Saint-Paul le convers (25)
Se trouve beau et découvert
L'on aura en cette saison
Des biens de terre à grand foison
S'il pleut ou neige sans faillir
Le cher temps nous veut assaillir.

Et il faut aussi qu'il tonne puisque :

Tonnerre en janvier
Récolte en quantité.

Encore celui-ci pour les cultivateurs :

Pour laboureur et pour fermier
Mieux vaut voleur dans son grenier
Que voir son valet en janvier.
Les bras nus charger le fumier.

Et cet autre pour le 31 :

Le dernier jour de janvier
La gelée vaut du fumier.

Voici maintenant pour les vignerons, car le temps du mois semble avoir une sérieuse influence sur la vigne. Jugez-en plutôt :

S'il neige au jour Saint-Léonce (13)
Faudra que le tonneau défonce.

Saint-Antoine (17) sec et beau
Remplit cave et tonneau.

S'il pleut à la veille Saint-Pierre (17)
La vigne est réduite au tiers.
Gelée du jour Saint-Fructueux.
Rend le vigneron malheureux.

A la Saint-Vincent (22)
Le vin monte au sarment
Ou s'il gèle il en descend.

Si le jour Saint-Ildefonse (23)
Le soleil clair et beau
Luit aussi grand qu'un chapeau
Faut prendre garde au tonneau
Si tu veux pas qu'il défonce.

Si le jour Saint-Julien (27) est trouble,
Il met le vin au double.

Quand Saint-Agnès (28) vient par le vent
Si le soleil est clairvoyant
Beaucoup de jus au sarment.

On voit que le mois de janvier est intéressant pour la viticulture. Citons encore pour le 30, fêtes de St-Hippolyte et Sainte-Martine, ces deux proverbes :

A la Saint-Hippolyte
Bien souvent l'hiver nous quitte.

Prends garde à la Saint-Martine
Car souvent l'hiver se mutine.

Et cet autre qui ne vous apprendra pas grand chose :

Troupe d'oiseaux cherchant pâture
Et si cassés vieillards fiévreux,
Sont bien plus que devant frileux
C'est signe avoir grande froidure.

Et remettons au mois prochain l'énumération des proverbes de février dont quelques-uns sont fort curieux.

LONDINIÈRES.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Stu maitin, en me raisaint pai ci temps de noi, de pieudge, de brussâles, i me fesô des grosses botenières pai lai fidiure, mon raisou ne copay ran di tot. Çoli me rapelê enne petête hichetoire airrivaie ai Delémont, ai y é quéque temps. Les hairbiès sont ordinairement in pô fargous, les vadais tchu tot.

In pore vèye dégoiyê se présente in djo tchiê le coiffeur E. ai peu i diê : « Dites-voi Monsieur an m'on dit que vos êtes bin tchchairtabie, A-ce que vos n'airins pe lai bontay de me raisay po le nom de Duê ? I n'ai pe de sous, i ne serô vos payiê ; main, i n'ogerô quasi pu dinche me motray : i fay ai pavou é dgerennes ; ai me prançant po le peu l'ogé ! » Le hairbiê, malin comme in renay, se pensê : atends. Le ne veus pe i y veni doues fois ci devaint, te faire ai raisay po le nom de Duê. « Sietay-vos li, i y diê-t-é. Main vos ay enne foue hairbe, çoli ne veu pe allay tot seul. » Le pore vèye se sietê, ai peu mon hairbiê de pare lai pu crouie allemelle qu'ai ne servait pu, ai peu de commence ai railiay. Ai n'était pe inco à quart de sai bésaingne que des grosses légres i y coulint feu des euyes. Tot d'in cô. in gros mergat que se trovay dain l'arrière botiche, fesé in gros railieu, poche que qu'é-qu'un i y fratay chu lai couê. « Qu'à ce que ci tchait ? diê le coiffeur. — Oh, i me pense qu'an i y fay lai hairbe po le nom de Duê » répongé le patient. Le hairbiê comprenné, ai peu pranqué le moyou de ses raisous po fini son travail. — Se ci coiffeur était piê ci, avô son bon raisou ! Le minne serait casiment bon po raisay les pores pou le nom de Duê.

Stu que n'à pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 105 du *Pays du Dimanche* :

412. LOGOGRIPHE.

Auberge. Auge. Berge. Auber.

413. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Serpent. Caché. Roses.
N° 2. — Brisez. Les. Cœurs.
N° 3. — Masque. Tombe. Reste. Héros. Evanouit.
N° 4. — Isthme. Sépare. Mers.
N° 5. — Bastille. Lettre. Cachet.

414 MOT CARRÉ.

C E R E S
E C O L E
R O U E N
E L E V E
S E N E F